

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurie Huet

<https://www.cadre21.org/membres/ff070295db1888316fb5f642>

Date d'obtention : 2023-02-17 19:18:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je devrai attendre de parler avec la personne qui dénonce la situation et ensuite parler avec la victime. Ensuite je devrai évaluer l'incident en posant des questions à la victime. Après, je devrai vérifier l'information à savoir si d'autres personnes sont au courant et si oui, les rencontrer. Rencontrer l'instigateur pour avoir sa version des faits pour mieux comprendre ses intentions. Avec les informations de l'instigateur je serai en mesure de voir si c'est un acte impulsif ou un acte malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que malgré que Meghan était volontaire d'envoyer la photo, qu'il est important de ne pas le faire pour ne pas que la photo soit diffusé à d'autres gens. L'intervenant devra confisquer le téléphone de la personne qui contient des photos intimes et le remettre au policier, qui lui terminera l'intervention. L'intervenant ira toujours chercher l'information auprès de la victime, des témoins s'il y en a ainsi qu'auprès de l'instigateur. Si une personne majeure est impliquée, contacter la police, ne jamais regarder les photos intimes de la victime. Si un parent dénonce, de le référer vers la police. Si l'intervenant croit que c'est un acte malveillant, il appellera la police et confisquera le téléphone de l'instigateur. Pour terminer, de ne jamais répondre aux questions d'un journaliste et qu'une personne contactera le responsable des communications.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi l'étape délicate, serait celle où nous devons rencontrer la victime qui doit être complètement vulnérable de venir voir un intervenant car elle est inquiète. De lui demander également s'il y a d'autres personnes au courant de cette situation.